



COVID 19 réunion du 03-04 2020 Relevé de décisions

COQUET Bernard	SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	FAURE Jean Pierre	PIZOT Catherine	LACROIX Hélène	DANGLES Gérard	BESSON Bruno
présent	présent	présent	présent	présent	présente	présent	présent
v	v	v	v	v	v	v	v

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Le maire résume les actions conduites par la mairie dans le cadre de la crise sanitaire du covid-19 :

- Le Plan Communal de Sauvegarde n'a pas été activé compte tenu du stade de l'épidémie sur la commune
- Un plan de continuité d'activité a été mis en place. Il prévoit les règles d'accueil téléphonique du public, la gestion des appels d'urgences liés pour l'essentiel à l'eau, l'assainissement ou la voirie, le fonctionnement des services indispensables.
- Le registre des personnes vulnérables, créé dans le cadre du plan de sauvegarde, a été enrichi et complété. Il comprend 31 personnes recensées et joignables. Un registre des bénévoles souhaitant apporter leur aide a été créé (21 bénévoles – hors agents communaux également mobilisables). Un courrier spécifique a été remis aux personnes fragiles, aux membres du CCAS et aux commerçants pour les informer des modalités de fonctionnement du dispositif d'assistance mis en place avec l'aide des bénévoles.
- Une cellule de veille a été mise en place avec les professionnels de santé pour un rendez-vous hebdomadaire en mairie. En lien avec la cellule de veille : 2 communications ont été distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants. Elles ont également été reprises sur le site de la mairie. Communication 1= rappel des règles liées au confinement et des gestes barrières – information pratiques pour toute question liée aux covid-19 et des informations sur l'ouverture des commerces à Mens etc – communication 2 = plus spécifiquement sur l'usage des masques, l'organisation des permanences médicales le soir et en fin de semaine, le dispositif d'aide aux personnes vulnérables mis en place au sein de la commune.

La commune, par le biais du CCAS, apportera avec l'accord de la Directrice une marque d'attention aux anciens de l'Ehpad, au moment de Pâques par la distribution d'un paquet de friandises à tous les pensionnaires.

Le Maire pose 2 questions à chacun Question 1: faut-il maintenir dans le contexte actuel cette réunion hebdomadaire

Question 2 y a-t-il un intérêt à faire une diffusion généralisée du CR de réunion sur le site de la mairie ?

SIAD :

Il n'y a aucune alerte ni pour le personnel ni pour les usagers. Par contre, il y a de l'anxiété et dans la durée la situation finit par peser pour le personnel qui est en grande proximité avec les usagers. Gérer les gestes barrières dans la durée est lourd également. En terme d'équipement, il n'y a pas de souci pour avril ni sur les masques ni sur le gel hydro-alcoolique. Il y a un manque de sur-blouses. Actuellement les aides-soignantes ont une blouse dont elles gèrent l'entretien. Le Docteur Lacroix précise que les sur-blouses doivent être changées à chaque patient. En l'absence de sur-blouses une seule blouse pour la journée est insuffisante pour éviter tout risque de contamination.

Réponse aux 2 questions : La réunion hebdomadaire est intéressante. Il faudrait être relativement succinct. Un des intérêts réside dans le partage d'informations.

Il y a un intérêt à communiquer régulièrement auprès des habitants car tous n'ont pas pléthore d'information. Favorable également à envoyer le compte rendu de la réunion aux autres mairies.

MEDECINS

Réponse aux 2 questions : Concernant la réunion : elle n'est peut-être pas à maintenir toutes les semaines ; elle pourrait être déclenchée, si besoin, sur demande de l'un des participants. Il peut être intéressant de mettre le compte rendu des réunions à disposition sur le site de la mairie. Il faut caler la validation de l'information avant diffusion et indiquer clairement ce qui relève des communications des médecins et des communications de la mairie. Par ailleurs, le contenu de l'information et des préconisations évolue très rapidement d'un jour à l'autre.

Situation aux cabinets médicaux : les consultations pour suspicion de covid-19 se sont beaucoup calmées à Mens mais ceci ne tient pas compte des appels sur le 15 ou des personnes qui consultent à Clèlles ou à Corps. La situation à Mens se maintient mais il y a toujours du brassage de population entre Grenoble et Mens donc on ne sait pas forcément ce que sera la semaine prochaine. Il faut maintenir les efforts de confinement. Le maire résume des informations reçues de la Préfecture qui font état d'un pic probable à venir en provenance de la région lyonnaise et du Nord Isère qui s'avance vers le bassin grenoblois. Mens est moins touché du fait du relatif isolement et de la dispersion de l'habitat. D'où l'importance de poursuivre le respect strict des mesures de confinements.

EHPAD

Il n'y a pas de cas ni parmi le personnel ni parmi les résidents à Mens. Le personnel de Mens apporte un soutien à l'Ehpad de Corps (direction commune). L'obligation de confinement en chambre a été signifiée à l'établissement malgré les difficultés pour le mettre en place.

Les établissements ont reçu des tablettes de la communauté de communes de la Matheysine pour mettre en place des liens avec les familles par Skype. Une organisation a été prévue pour le lien avec les familles qui appellent le matin et sont rappelées par une animatrice l'après-midi pour communication de nouvelles téléphoniques.

Des secteurs de confinement ont été organisés pour éviter les contacts entre les personnels de chaque secteur. Les animatrices apportent un renfort aux soignants le matin et travaillent également un week end sur 2. Un groupe de parole destiné aux soignants a été mis en place avec la psychologue pour faire sortir l'anxiété des agents.

Une organisation s'est mise en place pour permettre aux résidents qui ont le plus besoin de sortir de bénéficier d'une balade dans le jardin par rotations. Le passage d'objets aux résidents a également été organisé.

Pour les personnes en fin de vie, des dérogations sont accordées pour faire venir un membre de la famille. Les soignants sont très vigilants sur le stade de fin de vie des patients.

En termes de stock : il reste une semaine de masques d'avance. Au vu de ce stock, il en est attribué 1 seul par jour et par soignant. Le gel hydro-alcoolique a été livré.

La directrice demande s'il y a des logements potentiellement libres pour accueillir des soignants : la mairie de Mens dispose d'un logement meublé et équipé habituellement destiné aux maîtres-nageurs, la villa cayeux à Saint Maurice est également disponible pour accueillir plusieurs personnes.

PHARMACIE

le stock de soluté fabriqué par la pharmacie est suffisant à priori pour le mois d'avril pour les professionnels de santé et les commerces mais pas pour les particuliers. La pharmacie a reçue quelques flacons de gel en 75ml pour sa patientèle. C'est nettement insuffisant au vu de la demande. Il reste 27 flacons sur 100 reçus mercredi 1/04. S'agissant des masques, la pharmacie est en forte tension. La dotation d'état reçue ce matin comprend 250 masques chirurgicaux et 50 masques ffp2. C'est trop faible.

Réponse aux questions : il est intéressant de maintenir une réunion hebdomadaire pendant la durée du confinement Il faut qu'elle soit plus courte.

ADMR

Pour information, la poste de mens ouvrira le matin à partir du lundi au vendredi

Réponse aux questions : Oui pour une réunion courte qui permet d'avoir une information sur ce qui se passe réellement sur le secteur. Il serait utile que le compte rendu soit diffusé auprès des mairies de l'ex canton ; car les professionnels de santé ont pour périmètre l'ensemble de ce secteur même si la réunion est organisée par la mairie de mens.

S'agissant du fonctionnement : le travail est plus difficile du fait de la fermeture des bureaux et que tous les échanges se passent par téléphone.

L'ADMR constate une ou 2 défections la semaine passée. Le stock de gel hydro-alcoolique ne pose pas de problème, pour les masques : les aides à domicile ont fait des masques en tissus.

Le Docteur Lacroix signale la plateforme maia de coordination des professionnels de santé qui permet d'obtenir des préconisations et des affichettes accessibles à tous.

Economie

Un accord dérogatoire a été obtenu pour la tenue d'un point de livraisons par 10 producteurs locaux de commandes prépayées le samedi à Mens.

➤ Conditions : les producteurs s'installeront le long du mur du collège long d'environ 100 m, actuellement vide d'élèves et dans une zone non habitée, dans une disposition en deux groupes de cinq éloignés l'un de l'autre d'une trentaine de mètres. Avec les distances de sécurité requises selon le principe de la marche en avant pour les clients (pas de retour sur ses pas). L'espace entre chaque commerçant d'un groupe sera de 5 mètres, l'espace entre les deux groupes de 5 sera de 30 mètres minimum. L'éclatement en deux groupes permet de scinder en deux la file d'attente. Les colis étant préparés à l'avance et pré payés le temps de stationnement d'un client sera réduit au minimum. La commune fournira des barrières métalliques. Pour les deux groupes de 5 il y aura une entrée et une sortie avec un contrôle de la distance entre chaque client par deux bénévoles placés à l'extérieur du champ de circulation. La durée d'ouverture du marché sera de 1h30, et les producteurs seront informés préalablement de mesures personnelles qu'ils devront prendre conformément au guide diffusé par la Préfecture : seul le client touche la marchandise qu'il doit emporter et aucune autre – les producteurs portent un masque pour protéger les autres – assurent un lavage fréquent des mains et un lavage des surfaces touchées par les clients.

Se pose également la question d'un 2^e marché sans commande préalable celui-ci avec un marchand de fruits et légumes il faudrait trouver 5 vendeurs. S'il y a des retours, une demande de dérogation devrait être faite.

Foire du 1^{er} mai : la décision d'annulation a été prise car un déconfinement est annoncé par étapes au mieux pour la fin avril et à priori, il n'y aura pas de regroupement de masse possible pendant une période qui reste à déterminer. Pour la foire aux plants du 8 mai, la mairie est en contact avec les organisateurs qui souhaitent à priori que la date soit repoussée.

DECISIONS

1. Maintien d'une réunion hebdomadaire le vendredi à 13h30 – durée une heure
 2. Diffusion du compte rendu aux communes de l'ex canton de Mens et sur le site de la mairie le mardi soir
Communication du projet à tous le lundi dans la matinée par messagerie électronique
Avec validation au plus le mardi matin par tous pas de réponse = validation
 3. Poursuite d'une communication à destination des habitants la mairie centralise les contenus
- Prochaine réunion vendredi 10/04 à 13h30

Fin de séance 13h45